



Résolution adoptée par le Comité de parents de la CSDM (le mardi 6 février 2018)

« Pour le maintien des élections scolaires à l'automne 2018 »

ATTENDU que des élections scolaires sont prévues en novembre 2018, dans l'ensemble des commissions scolaires du Québec, quatre ans après les dernières élections tenues en novembre 2014, tel que le prescrivent les articles 2 et 3 de la Loi sur les élections scolaires ;

CONSIDÉRANT l'importance du maintien d'une représentation démocratique des citoyens au sein du conseil qui gouverne chaque commission scolaire ;

CONSIDÉRANT l'appel de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ-QESBA), publié dans *Le Devoir* du vendredi 15 décembre 2017, demandant au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de reporter les prochaines élections scolaires afin d'assurer « des conditions favorables pour la démocratie [scolaire] »¹ ;

CONSIDÉRANT l'importance du processus électoral dans l'exercice de la démocratie au niveau scolaire ;

CONSIDÉRANT que des élections scolaires ont déjà été reportées deux fois en moins de quinze ans ;

CONSIDÉRANT le besoin de repenser le processus des élections scolaires dans le but de favoriser une plus grande participation de l'électorat ;

Il est proposé,

- par Yann Omer-Kassin, représentant de l'école primaire Saint-Jean-de-Brébeuf,
- avec l'appui de Marie-Claude Plante, représentante de l'école primaire François-de-Laval,

et unanimement résolu :

- ◇ de RECOMMANDER le maintien des élections scolaires en novembre 2018 ;
- ◇ de RECOMMANDER d'écourter le prochain mandat des élus scolaires afin d'arrimer les prochaines élections scolaires avec les élections municipales d'octobre 2021;
- ◇ de RECOMMANDER au ministre de l'Éducation, monsieur Sébastien Proulx, que tous les acteurs du milieu scolaire puissent participer à une réflexion ayant pour objectif d'améliorer la participation au processus électoral scolaire ;
- ◇ de DEMANDER que le Comité de parents de la CSDM soit partie prenante de tout processus de réflexion sur les élections scolaires ;
- ◇ d'INVITER la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) à se prononcer pour veiller à ce que l'ensemble de nos organisations participent à cette réflexion et à prendre ainsi le relais des comités de parents qui ont déjà pris position;
- ◇ de SOUMETTRE la présente résolution pour information à la prochaine séance du Conseil des commissaires de la CSDM.

¹ Lettre de la FCSQ et de l'ACSAQ-QESBA, publiée dans *Le Devoir* du 15 décembre 2017 : http://www.ledevoir.com/documents/pdf/elections_scolaires_lettre_ouverte.pdf

